

RESPONSABLE D'ÉTUDES

TYPES DE POSTES RATTACHÉS À L'EMPLOI :

- > **Chef du service études.**

- > **Chef du service développement et maintenance.**

- > **Chef du service plate-forme de données.**

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE DE L'EMPLOI* :

Diriger des activités d'études et de pilotage d'activités de développement qui contribuent à l'évolution du Système d'Information (SI). Il travaille essentiellement en regard des processus métiers.

ACTIVITÉS PRINCIPALES** :

- Conduite des études et des réalisations de tous les nouveaux projets SI.
- Proposition des initiatives fonctionnelles, techniques et organisationnelles pour assurer l'optimisation des processus métiers de l'entreprise, en assistance aux maîtrises d'ouvrage.
- Participation aux décisions concernant la stratégie SI, les évolutions des architectures applicatives et techniques, les choix de logiciels, ainsi que l'organisation de la DSI et des projets.
- Pilotage de la coordination organisationnelle et opérationnelle avec ses partenaires.
- Définition des contrats de service associés aux processus qui engagent la DSI auprès de ses clients.
- Veille sur l'efficacité des relations avec les fournisseurs, en particulier les éditeurs de logiciels, sociétés de services et cabinets de conseil intervenant sur de grands projets de mise en œuvre de systèmes.

ACTIVITÉS SECONDAIRES :

- Veille technologique des métiers.

COMPÉTENCES REQUISES*** :

savoirs	<p>Connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Architecturale et fonctionnelle des SI. ▪ Des techniques d'exploitation informatique. ▪ Des risques liés à la gestion d'un SI. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Des méthodes, normes et outils de modélisation de processus et développement. ▪ Des techniques de conduite de projet. ▪ Des techniques de négociation.
savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Conduire la construction et l'implémentation sur le long terme de solutions SI innovantes. ▪ Evaluer l'impact, sur les SI ainsi que sur les processus métiers, des solutions informatiques. ▪ Mettre en œuvre la politique de sécurité de l'information au sein des projets. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Concevoir un plan d'investissement d'un projet SI. ▪ Collaborer sur des choix stratégiques de la DSI répondant aux besoins métiers. ▪ Définir et mettre en œuvre les normes et outils d'évolution des SI.
comportements professionnels	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Sens de l'organisation et de l'animation. ▪ Bonne gestion du stress. ▪ Qualités relationnelles. ▪ Esprit d'analyse. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rigueur. ▪ Sens de la négociation. ▪ Capacité d'adaptation. ▪ Savoir représenter l'établissement avec professionnalisme.



PARTICULARITÉS D'EXERCICE DE L'EMPLOI :

CONDITIONS D'ACCÈS À L'EMPLOI :

Prérequis à l'emploi

BAC + 3 à BAC + 5 dans le domaine des SI.
5 ans d'expérience dans le pilotage de projet et/ou développement des SI.

Formations nécessaires à l'emploi

PROXIMITÉ AVEC D'AUTRES EMPLOIS :

Urbaniste des SI - Correspondant application métier.

EXEMPLE(S) DE PARCOURS DE CARRIÈRE :

Possibilités d'emplois précédents

Responsable de projet.
Responsable de système applicatif.

Evolutions potentielles vers d'autres emplois

Urbaniste des SI.
Correspondant application métier.
Directeur.

TENDANCES D'ÉVOLUTIONS DE L'EMPLOI :

Facteurs clés d'évolution à moyen terme

- Intégration de la notion de ROI dans la gestion de projet.
- Mission de d'optimisation des portefeuilles projets liés au SI (périmètres, ressources, planification....).

Conséquences sur les activités et les compétences

- Connaître les méthodes comptables, financières, et stratégiques de valorisation des projets.
- Mieux anticiper, maîtriser et suivre les ressources affectées à la mise en œuvre des projets.

**Définition synthétique de l'emploi : Il s'agit à la fois de la finalité, de la raison d'être et de la contribution attendue de l'emploi.*

*** Activités principales : Il s'agit des principaux ensembles d'actions ou d'opérations qui permettent de réaliser la mission de l'emploi.*

****Compétences requises : Les compétences pour occuper un emploi de référence se déduisent des activités. C'est une combinaison de savoirs et de savoir-faire mobilisés en situation de travail et nécessaires à la réalisation des activités. Il est à noter que les compétences citées pour un emploi de référence sont des compétences cibles, leur niveau de maîtrise peut être différent en fonction du poste occupé dans cet emploi.*